

**PROCÈS-VERBAL**  
**Conseil de quartier de Val-Bélair**  
**Conseil d'administration**

**Procès-verbal de l'assemblée régulière du  
conseil d'administration du Conseil de quartier de  
Val-Bélair, tenue le 21 décembre 2011 à 19h30 au bureau administratif  
(3490, route de l'Aéroport, salle du conseil)**

**SONT PRÉSENTS**

M <sup>me</sup> Francine Dion	Présidente
M <sup>me</sup> Suzanne Fournier	Administratrice
M <sup>me</sup> Sophie Gingras	Administratrice
M. Gilles Dufresne	Représentant du milieu commercial
M. Luc Levert	Secrétaire
M. Jean Thibault	Administrateur
M. Ghislain Théberge	Administrateur
M. Simon Brouard	Conseiller municipal
M. Sylvain Légaré	Conseiller municipal

**EST ABSENTE**

M <sup>me</sup> Solange Girard-Déry	Trésorière
-------------------------------------	------------

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

M. Marc Bédard	Conseiller en consultations publiques
M. Michel Langlois	Secrétaire de soutien

Quatre citoyens se sont présentés.

**IL Y A QUORUM**

## ORDRE DU JOUR

**Vous êtes conviés à la neuvième séance régulière de l'année 2011 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 21 décembre 2011, à 19 h 30, au bureau administratif, 3490, route de l'Aéroport, salle du conseil**

11-09-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 30
11-09-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 35
11-09-03	Projet d'aménagement du parc l'Estérel	19 h 40
11-09-04	Période d'information des membres du conseil municipal	20 h 10
11-09-05	Questions et commentaires du public	20 h 30
11-09-06	Limites de territoire des conseils de quartier	20 h 45
11-09-07	Suivi du comité de sécurité dans les parcs	20 h 55
11-09-08	Lecture et adoption du procès-verbal du 16 novembre 2011	21 h 05
11-09-09	Affaires découlant de la dernière rencontre	21 h 10
11-09-10	Suivi du comité sur la sécurité routière	21 h 20
11-09-11	Information, correspondance et trésorerie	21 h 30
	o	
11-09-12	Divers	21 h 40
	o	
11-09-13	Levée de l'assemblée	21 h 50

Pour information, veuillez contacter :  
M. Marc Bédard, Conseiller en consultations publiques  
Téléphone : 418 641-6701, poste 3709  
Courriel : marc.bedard@ville.quebec.qc.ca

## **11-09-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19h30, Mme Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

## **11-09-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Les sujets suivants sont ajoutés au point

11-09-11 Information, correspondance et trésorerie :

- Pochettes

11-09-12 Divers :

- Démission de M. Mathieu Cooper
- Déneigement de l'avenue de la Montagne Est

M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Ghislain Théberge, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. La proposition est acceptée à l'unanimité.

## **11-09-03 Projet d'aménagement du parc l'Estérel**

Mme Francine Dion présente Mme Manon Bernier, conseillère en loisir de la Division culture, loisirs, et vie communautaire de l'Arrondissement pour présenter le projet.

Mme Bernier remet aux membres du conseil de quartier un plan préliminaire du concept retenu pour l'aménagement du parc de l'Estérel. Elle présente les différents aménagements qui seront effectués lors des travaux. Plusieurs échanges ont lieu entre les membres du conseil et Mme Bernier. Il est souligné qu'un seul lampadaire sera installé dans le parc et que les sentiers ne seront pas éclairés. De plus, le bassin de rétention ne sera pas clôturé.

Les membres du conseil de quartier soulignent leur grande préoccupation concernant l'accessibilité au bassin de rétention. Cet aménagement ne respecte pas le point 5.2.1 du Plan du quartier stipulant la prévention et la sécurité dans les parcs. Les membres du conseil de quartier sont favorables au projet tel que présenté.

Mme Bernier souligne que le Conseil de quartier est le premier groupe consulté sur le projet. Elle prend note de cette préoccupation. En janvier 2012, elle informera le conseil du résultat des consultations.

De plus, Mme Bernier présente sommairement un portrait des projets pour l'ensemble des parcs sur le territoire de Val Bélaire. Les échéanciers seront déterminés en fonction des budgets alloués.

#### **11-09-04 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

M Sylvain Légaré informe les membres qu'une étude a débuté au RTC pour la planification du trajet de la ligne 804. Ce nouveau trajet de Metrobus sera un lien important pour Val-Bélair.

Il remercie les membres pour leur implication dans le dossier du Parc-O-Bus qui sera implanté au stationnement municipal en face de la bibliothèque Félix-Leclerc.

Le plan triennal d'immobilisation (PTI) a été adopté la semaine dernière et prévoit des sommes supplémentaires pour accélérer les investissements au niveau des parcs.

Concernant le parc du Mont Bélair, la planification du projet est toujours en cours d'exécution. Le plan prévoyait l'expropriation de terres agricoles. Une autre solution moins coûteuse est présentement examinée soit la levée d'une servitude sur les terres visées.

Concernant le projet de Plaza Val-Bélair, M. Légaré informera les membres du conseil dans une réunion ultérieure car les plans n'ont pas été déposés à la ville par le promoteur.

M. Légaré souligne la faible hausse du taux de la taxe foncière à 2,08\$ pour le quartier de Val-Bélair.

M Simon Brouard informe les membres qu'un nouveau concessionnaire automobile s'implantera au coin des rues Amiral et Sainte-Geneviève.

#### **11-09-05 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Aucun sujet n'a été présenté de la part du public.

#### **11-09-06 LES LIMITES DE TERRITOIRE DES CONSEILS DE QUARTIER**

Mme Dion informe les membres que suite à l'étude des mémoires déposés en regard des propositions de la Ville de Québec, la Ville ne modifiera pas les limites de territoire des conseils de quartier. Par contre des demandes pour des modifications mineures à un quartier pourraient être appliquées.

L'analyse des propositions de la Ville avait permis de constater que l'autoroute Henry IV était une frontière naturelle pour délimiter le quartier Val-Bélair. Il est proposé la résolution suivante :

## **Résolution CQVB-11-CA-26**

Limites du territoire du quartier de Val-Bélair

Considérant que la Ville se dit ouverte à analyser les propositions formulées par les conseils de quartier relativement aux limites de leur territoire;

Considérant que la parcelle de terrain sise entre le Boulevard Henri IV à l'est, le Boulevard Pie XI à l'ouest, la Route Sainte-Geneviève au sud et la rue Calais au nord, quoiqu'issue du territoire de l'ancienne Ville de Québec, se greffe davantage au tissu urbain du quartier de Val-Bélair;

Considérant que le quartier de Val-Bélair déborde quelque peu du côté est du Boulevard Henri IV, soit dans le secteur de la rue Industrielle, alors que ce secteur s'apparente davantage aux quartiers voisins.

Il est donc proposé par Mme Suzanne Fournier, secondée par M. Ghislain Thériège, et unanimement convenu, de recommander à la Ville de modifier le territoire du quartier de Val-Bélair de façon à ce que la limite est dudit quartier et ce, sur toute sa longueur, coïncide avec le Boulevard Henri IV.

### **11-09-07 SUIVI DU COMITÉ DE SÉCURITÉ DANS LES PARCS**

Mme Dion présente M Jean-François Bougie de la maison des jeunes de Val-Bélair et M. Sylvain Côté travailleur de rue. Un projet de travail de rue a été effectué durant une période d'environ 6 mois à plein temps et se continue selon un horaire de 7 heures par semaine à Val-Bélair. L'horaire de travail suivait le besoin soit le jour le soir ou la nuit. Les jeunes étaient informés que la personne était un travailleur de rue. Le salaire d'un travailleur de rue n'est pas payé par la ville de Québec mais par l'Agence de la santé et des services sociaux de Québec, Centraide ou des organismes privés, etc.

Le constat de ce projet est qu'il y a beaucoup de jeunes dans les parcs à Val Bélair, ils changent souvent de place et ne fréquentent pas la maison des jeunes. Le projet a démontré la nécessité de deux travailleurs de rue pour le quartier. Le rapport suite au projet pilote sera transmis au conseil de quartier au mois de janvier 2012.

### **11-09-08 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 NOVEMBRE 2011**

Mme Dion propose les amendements suivants :

Au point 11-08-09 Retirer le nom de M. Sévigny

Au point 11-08-11 Inscrire au quatrième paragraphe : garderie scolaire de l'école Jules Émond.

Note : Modifier 11-07-09 pour 11-08-09

Il est proposé par M Jean Thibault et appuyé par M. Gilles Dufresne de procéder à l'adoption du procès-verbal tel qu'amendé. La proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **11-09-09      AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RENCONTRE**

Aucun point à signaler.

#### **11-09-10      SUIVI DU COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Il n'y a pas eu de réunion du comité dernièrement.

#### **11-09-11      INFORMATION, CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE**

##### IGA CONVIVIO

Mme Dion dépose la lettre de remerciement de la COOP IGA CONVIVIO suite à la lettre de bienvenue transmise de la part du conseil.

##### Pochette d'information

Mme Dion explique que précédemment, le maître de poste informait les nouveaux résidents de la disponibilité des pochettes d'information au bureau de l'arrondissement. Ce processus est abandonné par le bureau de poste.

L'Association des gens d'affaire se montre intéressé à prendre en charge la distribution des pochettes. Les membres demandent à connaître le contenu global de la pochette avant de prendre position dans ce dossier.

##### Trésorerie

##### Résolution CQVB-11-CA-27

**Il est proposé par M Luc Levert, appuyé par Mme Suzanne Fournier d'autoriser le paiement de soixante dix dollars à M Michel Langlois pour la production du procès verbal du mois de novembre dernier. La résolution est adoptée à l'unanimité.**

Au 30 novembre 2011, le solde du compte était de 1 345,32\$

#### **11-09-12      DIVERS**

##### Démission de M. Mathieu Cooper

M Mathieu Cooper a transmis par courriel sa lettre de démission du Conseil de quartier. Le poste restera vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

## Résolution CQVB-11-CA-28

**Il est proposé par Mme Francine Dion appuyée par M. Luc Levert et adoptée à l'unanimité d'envoyer une lettre de remerciement à M Cooper.**

Voici un extrait de la lettre :

C'est avec regret que les membres du Conseil de quartier de Val Bélair ont pris acte de votre démission à titre d'administrateur du CQVB le 21 décembre dernier.

Tous les membres de l'équipe du CQVB se joignent à moi pour vous remercier de votre participation active pendant ces quelques années. C'est grâce à l'implication de citoyens tels que vous que la vie démocratique de la Ville de Québec est constructive et dynamique.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter une excellente année 2012 et nous espérons que vous aurez un grand succès dans vos nouveaux projets personnels et professionnels.

## Problèmes de déneigement rue De La Montagne

M Gilles Dufresne décrit la problématique vécue par le dépanneur de l'avenue de la Montagne Est lors du déneigement de la rue. Selon Mme Dion, la première action pour le dépanneur est de communiquer avec la Ville de Québec et, généralement, le problème est réglé rapidement.

## **11-09-13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 21H55, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Sophie Gingras, appuyée par M. Gilles Dufresne, propose de lever l'assemblée. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

Le procès-verbal est rédigé par M Michel Langlois et révisé par M. Luc Levert, secrétaire.



---

Francine Dion, présidente



---

Luc Levert, secrétaire